

L'ECOSOCIOPO



L'édito des lycéens !

FRANCE-ITALIE :

Des tensions diplomatiques

Depuis plusieurs semaines apparaissent des tensions entre Matteo Salvini (chef de la ligue d'extrême droite), Luigi Di Maio (dirigeant de mouvement des 5 étoiles) et Emmanuel Macron. Les trois raisons de ce désaccord sont :

La crise migratoire : Matteo Salvini reproche à Emmanuel Macron de ne pas accepter autant de migrants que l'Italie à cause de sa politique migratoire restreinte. De nombreuses critiques sont échangées entre les deux pays.

La colonisation en Afrique : pour Luigi Di Maio et son mouvement, les 5 étoiles, la France est responsable des flux migratoires vers l'Europe et elle s'enrichit en appauvrissant l'Afrique grâce au Franc CFA.

Le soutien au mouvement des gilets jaunes : les dirigeants italiens soutiennent leurs revendications. Le mouvement des 5 étoiles leur a même proposé de l'aide en mettant à leur disposition leur plateforme participative « Rousseau » afin d'organiser et structurer le mouvement. Luigi Di Maio s'est même rendu

en France pour une rencontre. La France a donc décidé de rappeler son ambassadeur à Rome suite aux tensions et aux accusations répétées de l'Italie notamment celles sur le fait que la France colonise certains pays africain. Pour finir Matteo Salvini a réagi en cherchant l'apaisement « Je suis prêt à tourner la page dans nos relations avec la France pour le bien de nos peuples et je serai heureux de rencontrer Macron » a-t-il déclaré.

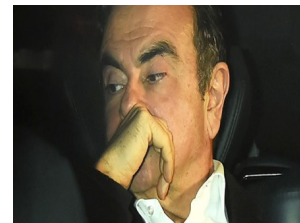
B. COURBET (1ERE ES).

CARLOS GHOSN

Carlos Ghosn, ancien patron de Nissan et Renault, a été arrêté au Japon le lundi 15 novembre 2018 pour dissimulation de revenus. En effet il aurait déclaré seulement la moitié de ses revenus mais aussi utilisé les fonds de l'entreprise à des fins personnelles. Après avoir passé trois mois en prison à Tokyo il a enfin pu sortir de prison le weekend end, du 9 au

10 mars 2019, après avoir payé 8 millions d'euros de caution. Il pourra sortir en ville, aura un logement mais il sera très simple. Il ne pourra utiliser ni téléphone ni internet, et devra préparer son procès avec son avocat. Bien évidemment il ne devra pas quitter le territoire japonais.

BRANDO Sara et JOURNET Cassandra, 2nd 3



2019

Trimestre 2 N°3

Le coin solidaire

Depuis 30 ans Coluche a créé les Enfoirés.

Chaque année un concert a lieu dans une ville différente. Beaucoup de chanteurs, chanteuses et personnalités connues se rassemblent alors bénévolement. Ce concert permet au Resto du Cœur de réaliser d'importants bénéfices. Le succès va croissant : les bénéfices passent de 12,2 millions d'euros en 2003-2004 à 19,16 millions en 2013-2014. Cependant, après avoir atteint un pic en 2010-2011 avec 31,27 millions d'euros, les recettes sont en baisse : 25,7 millions en 2011-2012, 22,3 millions d'euros en 2012-2013...et même le dernier concert de 2018 n'a rapporté 18 millions d'euros. Or, ces gains sont primordiaux pour l'association puisqu'ils représentent 10% de ses ressources. C'est pour cela que chaque année des bénévoles s'efforcent de récolter de l'argent et des dons de nourriture pour les plus démunis.

E. MORCILLO 2NDE



Dans ce numéro :

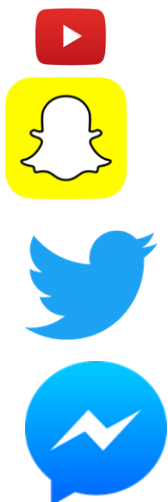
- Les réseaux sociaux **1**
- Un amour d'économie **2**
- Une notion : le libre échange **2**
- Société : les inégalités des femmes au travail **2**
- Disparition de K. Lagerfeld **3**
- Que manger avec 5 euros ? **3**
- La faculté de droit d'Aix **3**
- * Nos artistes !!! **4**
- * Cinéma
- * FAKE ! Une fausse université !

LE BREXIT

Le Brexit est une décision issue d'un référendum qui implique que le Royaume-Uni se retire de l'Union Européenne. Samedi 23 mars, presque un million de personnes défilaient dans les rues de Londres afin d'obtenir un second référendum. Ces personnes reprochent au gouvernement d'avoir organisé le premier référendum trop tôt, et estiment avoir manqué d'informations pour prendre leur décision. Cette manifestation devient alors historique. Quelle décision sera prise par le pays ? Qu'est ce qui va changer Quel impact économique ?

Marine Muga & Marie Bailot. (TES).

Homophilie : En sciences sociales, l'homophilie est la tendance à s'affilier à ses semblables



La rubrique juridico-socio de Monsieur Hugo : les réseaux sociaux

Présentation : Les réseaux sociaux peuvent être définis comme l'ensemble des relations que les individus et les groupes sociaux entretiennent les uns avec les autres.

Il existe deux formes d'analyse de réseaux :

- en étoile : c'est lorsque l'on se centre sur un individu ou un groupe et on regarde quelles sont ses relations

- zone : c'est lorsque l'on prend également en compte les relations que les contacts de l'individu peuvent entretenir entre eux.

La sociabilité : est un ensemble de relations qu'un individu entretient avec les autres et les formes que prennent ces relations.

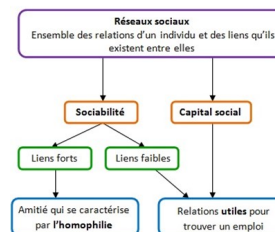
Il existe deux formes de sociabilités, celle virtuelle (sites tels que Facebook, Twitter, Copains d'avant,...)et celle réelle (réceptions à domicile, sorties, fréquentation des bals, cafés, pratique du sport,...) Les relations d'un individu peuvent constituer pour lui une forme

spécifique de ressources : le capital social. Ceci est d'autant plus vrai que les relations qu'il entretient détiennent un capital économique (ressources financières) et un capital culturel important (niveau de diplôme élevé, détention de biens culturels). Les relations constituent alors le carnet d'adresses de l'individu.

Les risques : Les réseaux sociaux sont devenus une mode tout d'abord chez les jeunes et depuis quelques années cette dernière se reflète sur toutes les générations. Beaucoup y participent parce qu'un de leur proche le fait. La méfiance ou la critique envers cette nouvelle technologie n'est pas assez connue. La mode et l'engouement des adolescents sont les principales causes de cette ignorance. Ils sont les plus nombreux et les plus actifs sur ces sites. De ce fait ils sont les premières victimes de harcèlement moral, d'injures, ou de photos

obsécènes. Les faits divers dus à l'utilisation de ces sites se sont multipliés. Plus grave encore, les adolescents n'hésitent pas à partager leur vie privée sans se rendre compte que leur intimité est exposée publiquement.

**CHAVIN Océane
MALIVERNEY Lilaé 2nde3**



UN AMOUR D'ECONOMIE

La saint Valentin : un enjeu pour les fleuristes et producteurs de roses

Le bouquet de fleur est le cadeau de saint Valentin le plus répandu. Les fleuristes réalisent donc pour la saint Valentin leur second plus gros chiffre d'affaires derrière la fête des mères. La rose rouge est la star de cette fête, elle représente 40% des achats et 25 à 30% des ventes des pro-

ducteurs. Du fait de la forte demande, et des contraintes liées à la production de roses en hiver, son prix augmente à cette période. En effet, à l'échelle nationale, leur prix double le 14 février par rapport à la plus part des autres jours de l'année.

Angèle MARTINS, Lilou SALLES, Sophie COURTIN-MOZER (1ERE ES).



Une notion : LE LIBRE ECHANGE

Le libre-échange est une politique économique régissant le commerce international. Les accords de libre-échange ont pour objectif de lever les barrières tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (formalités) au commerce entre deux pays ou groupes de pays.

Il s'agit de supprimer les restrictions douanières (principalement les taxes) afin de laisser place à la libre circulation des biens et services entre les pays sans intervention des gouvernements. Ce principe s'oppose au protectionnisme. Il affirme que le libre-échange permet la croissance sur le long terme et le déploiement de l'avantage comparatif de chaque pays.

Pourquoi le libre-échange ?

Les défenseurs du libre-échange le considèrent comme une opportunité pour chaque pays de réaliser des gains sans forcément être les plus compétitifs ou les

plus performants. Il s'agit de la théorie de spécialisation soutenue par David Ricardo. Chaque pays doit se spécialiser dans le domaine où il est le plus productif afin de pouvoir échanger avec un autre pays qui sera lui aussi productif dans un autre domaine.

La mise en place du libre-échange correspond à des accords internationaux :

- ☑ Accords bilatéraux (réglementation identique entre deux pays) ;
- ☑ Accords multilatéraux (au niveau de plusieurs pays et négociés auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce) ;
- ☑ Création de zones de libre-échange (Union Européenne, Mercosur...).

E. ORREA et V. DIGIOVANNI (TES).

"La protection douanière est notre voie, le libre-échange est notre but "

Friedrich LIST

"La maxime de tout chef de famille prudent est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins à acheter qu'à faire. »

Adam SMITH (1723-1790)

SOCIETE : Les inégalités des femmes au travail

Les femmes prennent place petit à petit dans les grandes entreprises, en 2011, 40% des femmes sont nommées dans les conseils d'administration. Selon l'observation de la gouvernance des sociétés cotées Ethics et Boards, au 1^{er} mars 2019, la féminisation des conseils d'administration n'atteint même pas 43,7%.

On le sait, les femmes sont concentrées dans peu d'emploi. Presque un million des femmes sont aides à domicile, aides ménagères ou assistantes maternelles. Plus de 850 000 sont agentes d'entretien, plus d'un million sont employées administratives ou secrétaires et presque 1 million sont aides-soignantes, infirmières ou sages-femmes.

Ces métiers sont féminisés à plus de 75% et sont associés aux stéréotypes féminins. « D'après les hommes, il s'agit de compétences pré mesurées innées », si naturelles quand on est une femme. De même, 15% de ces métiers sont aussi exercés par des hommes.

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes a mis en place plusieurs mesures dans le monde du travail.

L'égalité homme-femme dans le monde du travail repose notamment sur 4 principes :

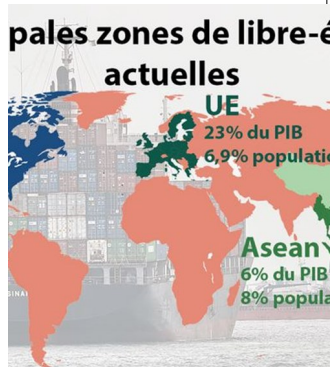
- Obligation d'égalité salariale
- Interdiction de discrimination à l'embauche (en cas de

discrimination en raison du sexe dans le milieu professionnel est puni jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende)

Obligation d'égalité dans le déroulement de la carrière

Obligation de parité dans les conseils d'administration

Tatiana Marie-Delcasse et Elisa Gil-Martinez (2NDE).



La rubrique socio de Miss Margot ! : disparition de Karl LAGARFELD

Un des plus grand stylistes au monde est décédé : Karl Lagerfeld.

Né le 10 septembre 1933 à Hambourg, Karl Lagerfeld était un grand couturier et styliste allemand.

Depuis son jeune âge, Karl Lagerfeld a une affection pour la mode. En effet, il remporte le prix du secrétariat de la laine ex-aequo en 1954 en compagnie de Yves Saint Laurent. Peu de temps après, il fait ses classes chez Balmain et Patou. Puis, il devient directeur artistique chez Fendi à Rome en 1965, chez Chanel en 1983 avant de créer sa propre ligne et de travailler en parallèle pour la marque Chloé.

En 1984, il ouvre sa propre maison de prêt à porter de la

marque « Karl-Lagerfeld », qui sera par la suite rachetée par le groupe Cora-Revillon. En 1991, il retourne auprès de la marque Chloé et c'est en 2004 qu'il lance une collection capsule de prêt à porter chez H&M.

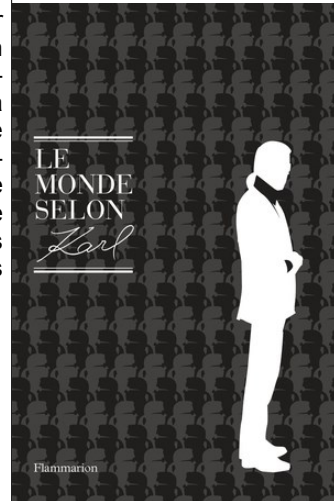
Au cours de sa carrière, Karl Lagerfeld a aussi dessiné plusieurs costumes de spectacle notamment pour l'opéra de la Scala à Milan ou bien pour l'opéra de Florence avec le ballet de Monte-Carlo. Il a aussi participé à la création des costumes pour le cinéma, des tenues pour Lady Gaga, Kylie Minogue ou bien encore Madonna.

Plus récemment, en 2007, il lance une nouvelle ligne K par Karl et parallèlement il rejoint

Chanel. En novembre 2012, il est élu styliste le plus influent des 25 dernières années.

C'est donc, ce 19 février 2019, la perte d'un des plus grands stylistes au monde, reconnu par plus de 5 marques, suite à un cancer du pancréas. Ce 22 février ont eu lieu ses obsèques à Nanterre et par la suite, il a été incinéré et ses cendres ont rejoint celle de sa mère et une partie de celle de Jacques de Bascher, un de ses plus grands compagnons, tous réunis dans un endroit secret

Lou BLANCHARD (2NDE).



SOCIETE : MANGER avec 5 euros ?

En France, les messages publicitaires de santé sont nombreux : il ne faut pas manger trop gras, trop sucré, trop salé. Depuis quelques années, des pratiques plus saines entrent dans les pensées des consommateurs. En effet, le « healthy food » se développe de jour en jour. Cependant **la tendance dominante reste le fast-food. Le secteur alimentaire l'a bien compris, l'aspect pratique dicte les modes d'alimentation.** Les Français se tournent vers les méthodes de consommation qui reflètent leur mode de vie : du tout prêt, du pratique et de l'immédiat. Seulement, avec cette même somme d'argent, nous pouvons égale-

ment faire le choix de soutenir les petits producteurs en achetant des produits locaux, issus d'une agriculture raisonnée ou au contraire, contribuer à leur disparition en favorisant les industries agro-alimentaires qui utilisent des pratiques douteuses et malsaines tels que les feed lots.

Manger avec 5€ c'est aussi pouvoir choisir un mode d'alimentation avec ou sans qualités nutritives et gustatives. On peut bien manger et préserver sa santé même avec un budget modeste.

Le rituel de l'hamburger n'est pas une fatalité, il suffit d'un zeste d'organisation, un soupçon d'astuces et une louche de bons plans.

MICHOTTE DE WELLE
Manon 2ND3



Orientation : La faculté de droit d'Aix en Provence

La faculté de droit d'Aix en Provence est une des plus anciennes d'Europe et de France puisqu'elle a été créée en 1409. Elle accueille chaque année plus de 10 000 étudiants sur ses trois pôles (Aix en Provence ; Marseille et Arles). Avant tout connu pour son offre d'apprentissage en droit, elle propose également d'étudier la Science-politique au sein de son établissement. La réussite professionnelle de ses étudiants est son objectif principal.

Cette faculté permet de débiter par une licence :

Le cursus de Licence en droit est une formation Bac + 3 qui permet d'obtenir un diplôme de Licence en droit. La première année de licence est un tronc commun sans option permettant à l'étudiant de s'initier aux grandes notions du droit. En 2^{ème} et 3^{ème} année, aux enseignements obligatoires indispensables à la formation d'un juriste, s'ajoutent des enseignements plus spécialisés que l'étudiant peut décider

d'approfondir en TD. Il permet ensuite d'envisager soit la poursuite d'études en Master, soit une insertion professionnelle, certaines professions juridiques étant accessibles à toute personne possédant une licence mention Droit.

En ce qui concerne les masters (diplôme sur 2 ans), la faculté d'Aix en Provence propose un large choix à ses étudiants afin qu'ils puissent poursuivre leurs études dans un secteur plus spécialisé, il y en a en tout une quinzaine. Lily CRUMIERE (TES).



Nos illustrateurs ! Les Thomas !
Thomas. JACQUEMET (TES)
Thomas BORS (2NDE)

Rédaction

Lycée saint Louis
 CLASSES DE SECONDE SES
 CLASSE DE PREMIERE Spécialité SES
 CLASSE DE TERMINALE Spécialité SES

Contact :
 a.palloix-bestion@stlouis-orange.fr

FAKE !!!

UNE FAUSSE UNIVERSITE POUR PIEGER DES IMMIGRES

Dans le Michigan, une fausse université fut créée pour piéger des étudiants. Tout était mis en œuvre afin que les étudiants croient être inscrits dans une université : un site Web, une adresse, des photos, un secrétariat qui répond aux questions... L'université de Farmington avait tout pour attirer les étudiants en sciences D'ailleurs 600 y étaient inscrits ; Parmi eux, les enquêteurs estiment qu'il y avait 150 jeunes étrangers désireux de garder frauduleusement leur visa étudiant, ce qui leur permettait de rester sur le sol américain sans être inquiétés. Tous ont été arrêtés et remis à la justice début février. D'après leurs avocats, beaucoup de ces jeunes ont été trompés par l'établissement alors qu'ils voulaient étudier.

Anais CAUSSE (2NDE).



Le coin cinéma : Captain Marvel et Shazam

Au premier abord on pourrait croire que *Captain Marvel*, qui est en quelque sorte l'icône de Marvel, est un film tiré des comics Marvel, mais tout est bien plus compliqué. En effet initialement, *Captain Marvel* appartenait à la maison Fawcett Comics. Mais le comic s'arrête au bout de 10 ans d'histoire à raison de l'antagonisme avec *Superman*. Marvel crée donc un nouveau Captain Marvel mais la Fawcett Comics est rachetée par DC Comics, qui peut faire revivre le héros à nouveau. Marvel détenant désormais les droits du nom de Captain Marvel, DC Comics ne peut l'utiliser, c'est ainsi que DC Comics renomme *Captain Marvel* en *Shazam* ! *Captain Marvel* est actuellement au cinéma et *Shazam* sort le 5 avril.

Follet pauline 2nd3

